



Prix Sécurité et mobilité remis aux actions contre les violences sexistes et sexuelles

Le Prix Prévention de la Délinquance (PrixPrev) consacré cette année à la thématique « Mobilité et Sécurité » a été remis par le Forum Français de la Sécurité Urbaine (FFSU) à Nice le 20 octobre 2021, dans le cadre de la Conférence internationale Sécurité, Démocratie et Villes de l'EFUS (European Forum for Urban Security). Le jury, auquel participait le Forum Vies Mobiles aux côtés de l'Observatoire national de la délinquance dans les Transports, du Comité Interministériel de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation, et de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires et de la Ville de Bordeaux, a distingué trois lauréats mettant les luttes contre les violences sexistes et sexuelles au cœur de leurs dispositifs.

La sollicitation du Forum français pour la sécurité urbaine ¹ à participer au jury du PrixPrev Mobilité et Sécurité a constitué pour le Forum Vies Mobiles l'occasion de s'intéresser au sujet de la sécurité, dans l'esprit de la philosophie d'action du FFSU, association d'une centaine de collectivités territoriales dont l'approche de la sécurité ne se limite pas à la sanction, mais donne une grande place aux enjeux sociaux et à la question de la prévention. Pour l'édition 2021, consacrée à la mobilité, vingt-deux projets ont été soumis au jury, portés par des associations, des opérateurs de transport, des collectivités, etc. Ces projets rendent compte de la diversité des initiatives portées par des acteurs locaux à différentes échelles : aide à l'accès à la mobilité et au permis de conduire pour des publics fragiles, apprentissage de la mobilité en autonomie et des règles de bonne conduite dans les transports et sur la route pour les adolescents, services de mobilité nocturnes pour les étudiants, lutte contre le harcèlement et contre les violences faites aux femmes, etc. Trois lauréats ont été désignés par le jury.

1. SYTRAL et Keolis Lyon

La première action récompensée se déploie au sein du réseau TCL de la Métropole de Lyon et de la Communauté de communes de l'Est Lyonnais, deuxième réseau de transports urbains de France avec 1,9 millions de voyages par jour. Sytral et Keolis Lyon y ont mis en place depuis 2014 une stratégie de sécurité et de prévention de la délinquance, dont la troisième édition a été signée en mars 2021 pour la période 2021-2024. Cette stratégie accorde une place centrale à la lutte contre les atteintes faites aux femmes et contre le harcèlement sexiste. Le dispositif a été récompensé pour son approche de longue durée couvrant l'ensemble des publics (usagers, employés) et articulant un catalogue très complet d'actions complémentaires autour des problématiques de sécurité dans les transports. 32 actions ont été définies, parmi lesquelles la sensibilisation des jeunes au harcèlement sexiste dans les transports, la formation de tous les contrôleurs et agents TCL aux problématiques d'insécurité et de harcèlement, la mise en place d'un service de descente à la demande après 22h, des marches exploratoires avec des femmes pour identifier des problèmes de sécurité dans les lignes de bus et stations de métro, des enquêtes annuelles sur le sentiment de sécurité et une enquête sur le harcèlement sexuel, etc.

2. Union Départementale des CIDFF (Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles) du Pas-de-Calais

La seconde action récompensée vise à mettre à disposition des femmes victimes de violences conjugales dans le Pas-de-Calais des courses de taxis gratuites, de jour comme de nuit, dans le cadre de démarches administratives, médicales ou judiciaires liées aux violences conjugales qu'elles subissent. Il peut s'agir de se mettre à l'abri, d'accéder à un hébergement d'urgence, de se rendre à une consultation de médecine légale, de répondre à une convocation judiciaire pour faire valoir ses droits, ou encore de porter plainte. Cette action a été plébiscitée par le jury pour sa simplicité et son efficacité à répondre de manière très concrète à un problème bien identifié, en offrant une solution facile d'utilisation.

L'initiative s'appuie sur une convention départementale a été signée en novembre 2020 entre la Préfecture, l'Union Départementale des CIDFF du Pas-de-Calais, l'Union Nationale des Taxis, la Direction Départementale de la Sécurité Publique (DDSP) et le groupement de gendarmerie du Pas-de-Calais pour répondre aux besoins des femmes victimes de violences conjugales et qui rencontrent des difficultés à se déplacer, en raison de l'étendue du territoire et d'une desserte en transports en commun parfois défailante dans les zones peu denses. Pour avoir recours à ce service, les femmes qui n'ont pas de solution de mobilité font état de leur besoin auprès d'un prescripteur (service de police ou de gendarmerie, intervenante sociale, associations d'aides aux victimes, centres hospitaliers signataires, etc.), qui relaie la demande via une fiche de liaison grâce à une plateforme

téléphonique dédiée, permettant le déclenchement d'une course assurée par un taxi de proximité et dont le coût est pris en charge par l'Union Départementale des CIDFF du Pas-de-Calais. Le dispositif doit être élargi au vu des besoins du territoire. La première année d'expérimentation a montré le succès de l'initiative, 33 femmes et 15 enfants accompagnants ayant été pris en charge entre décembre 2020 et mars 2021.

3. Stand'Up

Le troisième prix est revenu au programme Stand'Up, issu d'un programme international de formations de l'Oréal Paris et de l'ONG Hollaback!, déployé en France par la Fondation des Femmes. Ce programme vise à sensibiliser et à former victimes et témoins de harcèlement sexuel dans les lieux publics pour leur donner les moyens d'y mettre fin. Ce dispositif a séduit le Forum et les autres membres du jury pour sa simplicité et son efficacité pour fournir des solutions très concrètes et appropriables par tous, alors que sensibiliser très largement et encourager chacun à agir nous semble être un levier essentiel pour lutter contre le harcèlement dans l'espace public. La Fondation des Femmes a déjà dispensé la formation à 20 000 personnes en France sur un objectif de 30 000. La formation se fait en présentiel ou en digital. Pour cela, des interventions sont organisées auprès de différents types de publics, dans l'espace public, les gares et les transports en commun, les entreprises ou encore les établissements scolaires. La formation s'appuie sur la méthode des 5D (Dialoguer, Déléguer, Documenter, Distraire et Diriger) pour apprendre aux participants comment réagir en toute sécurité à une situation de harcèlement, que l'on soit victime ou témoin. Par exemple, un témoin de harcèlement peut s'adresser à la personne harcelée pour lui montrer de l'empathie et lui proposer de l'aide, faire semblant de la connaître pour détourner l'attention de l'agresseur ou encore filmer la scène. Victimes comme témoins peuvent demander de l'aide à une personne à proximité ou à une figure d'autorité (conducteur.rice, contrôleur, membre du personnel, etc.), ou encore, en dernier recours, s'adresser au harceleur pour lui demander d'arrêter, tout en veillant à rester calme pour éviter que la situation ne dégénère. Les participants à la formation sont placés face à des situations concrètes dans lesquelles ils peuvent tester ces différentes manières de réagir.

L'édition 2021 du PrixPrev du Forum Français de la Sécurité Urbaine a ainsi permis de mettre en lumière des initiatives innovantes et efficaces pour faciliter la mobilité des femmes et lutter contre les violences dont elles sont victimes, à différentes échelles.

Notes

① <https://ffsu.org/>

Thématiques associées :

POLITIQUES

Pour citer cette publication :

Forum Vies Mobiles (22 Octobre 2021), « Prix Sécurité et mobilité remis aux actions contre les violences sexistes et sexuelles », Préparer la transition mobilitaire. Consulté le 04 Mai 2024, URL: <https://forumviesmobiles.org/evenements/13814/prix-securite-et-mobilite-remis-aux-actions-contre-les-violences-sexistes-et-sexuelles>